

Arrêté N° MA-ART-2023-203

**OBJET :** Arrêté de circulation temporaire, Place de l'Hôtel de Ville, rue de Courvaudon et rue du Docteur Tillaux, Aunay-sur-Odon, commune déléguée de Les Monts d'Aunay, du ~~lundi~~ 18 septembre au lundi 25 septembre 2023

Le Maire de Les Monts d'Aunay,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2212-1 et 2, L2213-1 à 3 ;

Vu les articles L.2121-1 et 2122-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

Vu l'article R.644-2 du Code Pénal ;

Vu le Code de la Route ;

**Considérant** la demande d'arrêté présentée par l'entreprise **EIFFAGE ROUTE**, domiciliée Rue de la Vallée, Saint Jean De Daye, pour la réfection de tranchée sur voirie rue du Docteur Tillaux, rue de Courvaudon et Place de l'Hôtel de Ville, Aunay-sur-Odon, commune déléguée de Les Monts d'Aunay, du ~~lundi~~ 18 septembre au lundi 25 septembre 2023;

### ARRÊTE

**Article 1 :** Pendant toute la durée des travaux, l'entreprise **EIFFAGE ROUTE** est autorisée à empiéter sur la chaussée.

**Article 2 :** Pendant toute la durée des travaux, la circulation est modifiée par un alternat manuel.

**Article 3 :** L'entreprise **EIFFAGE ROUTE** est chargée de la mise en place de la signalisation réglementaire.

**Article 4 :** Le présent arrêté est susceptible de recours devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

**Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Le chef de brigade de gendarmerie de Les Monts d'Aunay,
- Le directeur de l'ARD,
- Monsieur VAL – Kéolis ( BUS VERTS),
- Le responsable des services techniques de Les Monts d'Aunay,
- Le service de valorisation, collecte et recyclables,
- Le service voirie de Pré-Bocage,
- Le responsable des Voyages de l'Odon,
- Le chef du centre de secours de Les Monts d'Aunay,
- L'entreprise **EIFFAGE ROUTE**

Chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

Fait à Les Monts d'Aunay, le 8 septembre 2023

Pour extrait certifié conforme  
le Maire, Mme Christine SALMON

